



Commune de St Martin en Vercors  
Marché public de prestations de services

## **Acte d'Engagement**

Pouvoir adjudicateur :  
Commune de St Martin en Vercors

Objet du marché :  
Déneigement mécanique des voies communales éloignées du  
1<sup>er</sup> novembre 2023 au 30 avril 2025

Date limite de remise des offres :  
Vendredi 25 août 2023 à 12h en mairie

**ARTICLE 1 - IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR**

Marché public de fournitures à bons de commande en procédure adaptée passé en application du code des Marchés publics.

- Personne habilitée à donner des renseignements prévus à l'article 109 du code des Marchés publics : Monsieur le maire de St Martin en Vercors
- Ordonnateur : Monsieur le Maire de St Martin en Vercors
- Comptable public assignataire des paiements : Monsieur le trésorier municipal de St Martin en Vercors
- Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire de St Martin en Vercors

**ARTICLE 2 - OBJET DE LA CONSULTATION**

La consultation concerne un marché public de prestations de services relatif à **prestation de déneigement des voies communales éloignées du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 30 avril 2025**

Type de marché : prestations de services

Lieu d'exécution : territoire de la commune de St Martin en Vercors (26)

**ARTICLE 3 – ENGAGEMENT DU CONTRACTANT**

**Contractant**

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M .....

.....

.....

.....

.....

- agissant pour mon propre compte<sup>i</sup> ;
- agissant pour le compte de la société<sup>ii</sup> :

.....

.....

.....

.....

.....

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières et des documents qui y sont mentionnés,

Je **m'ENGAGE**, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des Clauses Particulières et des documents qui y sont mentionnés, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions définies dans lesdits documents et aux prix fixés dans le bordereau des prix unitaires.

Je **m'ENGAGE** à utiliser le matériel mécanique suivant pour assurer la mission de déneigement :

.....

.....

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

#### **ARTICLE 4 – PRIX**

Les fournitures seront rémunérées par application aux quantités livrées, des prix unitaires que le bordereau des prix a fixés. Les prix unitaires ne sont pas actualisables ni révisables.

#### **ARTICLE 5 – DUREE ET EXECUTION DU MARCHÉ**

Le marché prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023 pour une durée de trois saisons d'hiver soit jusqu' au 30 avril 2025.

#### **ARTICLE 7 - PAIEMENTS**

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées dans le Cahier des Charges. Depuis le 01/07/2010, le délai global est de 30 jours (décret n° 2008-1355 du 19 Décembre 2008 de mise en œuvre du plan de relance économique dans les marchés publics). Le paiement se fera par mandat administratif.

Le taux des intérêts moratoires dus au titre de dépassement des délais de paiement est celui de l'intérêt légal.

#### ■ **Compte à créditer**

**JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RIB ou RELEVÉ DE COMPTE POSTAL**

#### **ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

---

---

*Fait en un original*  
A .....

Le .....

**Signature du candidat**

*Lu et approuvé*

#### **ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR**

---

---

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A St Martin en Vercors, le .....

Signature du pouvoir adjudicateur